

Des services spécialisés de réadaptation qui aident les anciens malades à vivre une vie plus normale sont administrés par des hôpitaux pour maladies mentales et par des organismes sociaux. On peut mentionner entre autres les ateliers protégés où les personnes sont rémunérées pour leur travail en même temps qu'elles reçoivent une formation, et les foyers de transition où les malades peuvent vivre et continuer à recevoir un traitement tout en s'adaptant à un emploi.

Les services pour les attardés mentaux comprennent des écoles ou des classes de formation de jour, des camps d'été et des ateliers protégés, de même que des soins en internat. Ces services offrent une formation sociale, générale et professionnelle. On enseigne des métiers manuels dans les ateliers-écoles, et on procure des emplois à certains attardés.

Les enfants souffrant de troubles affectifs, notamment de troubles de la personnalité ou du comportement, sont traités dans des services hospitaliers, des services locaux, des services d'orientation de l'enfance et d'autres services de consultation externe.

Les problèmes de santé mentale liés à une forte consommation d'alcool proviennent des dommages cérébraux causés par les effets toxiques de l'alcool, des carences nutritionnelles qui y sont associées, et des désordres affectifs qui en découlent. Tout aussi inquiétants sont les nombreux problèmes de santé physique qui aboutissent souvent au décès, ainsi que les problèmes sociaux qui résultent de l'abus de l'alcool.

Bien qu'il soit difficile de définir l'alcoolisme et d'évaluer son incidence, les épidémiologistes estiment qu'il y a une forte corrélation entre la consommation d'alcool et les problèmes liés à l'alcool. Ces derniers sont traités dans des hôpitaux, des dispensaires pour malades externes, des foyers d'hébergement, des résidences ou fermes pour séjours de longue durée, et des établissements spéciaux pour criminels alcooliques. Dans chaque province, des organismes publics et des organismes bénévoles s'occupent d'éducation populaire, de traitement, de réadaptation et de recherche.

Hygiène publique, réadaptation et soins à domicile

5.8

Structure provinciale et locale. Les ministères provinciaux de la santé, en collaboration avec les autorités sanitaires régionales et locales, administrent des services concernant la salubrité du milieu, la lutte contre les maladies transmissibles, l'hygiène maternelle et infantile, l'hygiène scolaire, la nutrition, l'hygiène dentaire, l'hygiène professionnelle, les laboratoires d'hygiène publique et la statistique de l'état civil. La plupart des provinces ont délégué certaines responsabilités en matière de santé à des bureaux de santé dans les régions rurales et à des services de santé municipaux dans les centres urbains. Plusieurs provinces offrent également des services directement à la population dispersée dans la partie septentrionale de leur territoire. Certains services de réglementation et de prévention, dont le dépistage, l'examen, le diagnostic et l'orientation des malades, l'éducation sanitaire, l'hygiène personnelle, ainsi que la surveillance de certains secteurs des services de traitement fournis dans des dispensaires ou à domicile, demeurent la responsabilité des autorités sanitaires locales.

Par suite de l'expansion rapide des régions métropolitaines et de l'accroissement de la densité de la population, il a fallu, pour des raisons d'efficacité administrative, élargir la base géographique. Des services d'hygiène locaux de moindre envergure sont fournis ou régis par un bureau de santé régional, ou encore un service régional intermédiaire entre les ministères provinciaux et les bureaux de santé locaux dispense des conseils techniques. Certains bureaux de santé des régions métropolitaines ont été fusionnés en vue d'une plus grande efficacité.

Hygiène maternelle et infantile. Tous les ministères provinciaux de la santé ont établi des services consultatifs en hygiène maternelle et infantile qui travaillent en collaboration avec les services infirmiers d'hygiène publique. Les services d'hygiène maternelle et infantile effectuent également des études sur les soins maternels et infantiles, y compris les soins hospitaliers, et aident à la formation du personnel infirmier. Au niveau local, les infirmières-hygiénistes administrent des soins prophylac-